

Direction de la communication de la province Sud

SCOM/communication

CONSULTATION POUR LES PRESTATIONS DE MISE À DISPOSITION D'UN OUTIL DE SURVEILLANCE DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR L'ANNÉE 2024

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

1.	OBJET DE LA CONSULTATION	3
2.	DESCRIPTIF DES PRESTATIONS	3
3.	CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES	4
4.	VALIDITÉ DES OFFRES	4
	4.1 REMISE DES OFFRES	4
	4.2 CONTACT	4
5.	MODALITÉS DE RÈGLEMENT	4
6	PÉNAI ITÉS	1

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La province Sud, via son service de communication souhaite mettre en œuvre une prestation de mise à disposition d'un outil complet de veille d'actualités « sensibles » avec intégration, traitement, et analyse automatisés de contenus provenant de différents supports médiatiques (Facebook, sites web, radios).

2. DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

Les prestations attendues comprennent :

Phase 1 – Intégration de contenus :

- Intégration automatisée de tous les contenus Facebook (post) provenant de pages, profiles, groupes (liste des sources fournie par le SCOM).
- Interface « back-office » permettant au SCOM de définir en toute autonomie de nouvelles sources « Facebook ».
- Intégration automatisée de tous les contenus (articles) provenant des principaux sites web d'actualité (liste des sites fournie par le SCOM).
- Interface « back-office » permettant au SCOM de définir en toute autonomie de nouvelles sources « Site-Web ».
- Intégration automatisée de tous les contenus audio (radios) par fichiers .mp3. Ces fichiers devront être consultables en ligne avec un lecteur audio compatible desktop, tablette et mobile (liste des radios fournie par le SCOM).
- Interface « back-office » permettant au SCOM de définir en toute autonomie de nouvelles sources « Radios ».

Phase 2 – Traitement du contenu :

- Fonctionnalité de transcription de l'ensemble des fichiers mp3 intégrés.
- Fonctionnalité d'identification des intervenants dans tous les types de contenus.
- Fonctionnalité d'identification des thématiques dans tous les types de contenus.
- Fonctionnalité d'identification du ressenti dans tous les types de contenus.

Phase 3 – Analyse du contenu et statistiques :

- Moteur de recherche à champ libre disposant de filtres à facettes permettant d'effectuer des recherches par date, par élu, par thématique et par type de contenus.
- Rapports statistiques des tendances par période.
- Rapports par Etablissement / Intervenants / Popularité / Ressenti.

A effectuer du 10 juin au 31 décembre 2024.

3. CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Il sera tenu compte dans le jugement des offres des critères suivants :

- Le prix des prestations (70%)
- La valeur technique (30%)
- De références professionnelles et de pertinence des propositions.

4. VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

4.1 REMISE DES OFFRES

L'offre se compose :

- du présent cahier des charges,
- d'une proposition commerciale sous forme de devis détaillé,
- d'un dossier de présentation de la société et les moyens humains et techniques dont vous disposez.

L'offre devra être transmise par courriel, adressée à l'attention de :

Monsieur Sébastien PREVOST Directeur de la communication Direction de la communication

> sebastien.prevost@province-sud.nc et en copie nicolas.n-guyen@province-sud.nc Avant le mardi 4 juin 2024 à 15h00 délai de rigueur

4.2 CONTACT

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, il sera nécessaire de s'adresser à monsieur :

- N'GUYEN Nicolas - Tel: 20 32 26

- Courriel: nicolas.n-guyen@province-sud.nc

Dans le cas où notre consultation ne retiendrait pas votre attention, je vous remercie d'en informer le service de communication par courriel dans les meilleurs délais.

5. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le montant de la prestation effectuée sera facturé par l'entreprise à la fin de chaque mois, sur présentation d'une facture adressée au service de la communication de la province Sud.

6. PÉNALITÉS

Toutes prestation non livré dans les délais, se verra appliquer une pénalité de 10 000 Frs CPF par jour de retard.